



La politique ENS et l'animation en faveur des zones humides du Département de l'Hérault

COP Occitanie – 24 septembre 2025



- 1. La politique ENS**
- 2. L'animation en faveur des zones humides**

L'Hérault, un territoire riche d'espaces naturels et de biodiversité

Des espaces diversifiés et remarquables, reconnus pour certains à l'échelle internationale

- Les Causses et les Cévennes
- Le Canal du Midi
- Les étangs littoraux
- Le massif de la Gardiole
- Le Pic Saint-Loup
- La vallée et le lac du Salagou
- Le cirque de Navacelles...



Un hot spot de biodiversité : 70% des espèces du territoire national sont présentes dans l'Hérault



Le cadre réglementaire

Code de l'Urbanisme (article L.113-8)

- La politique ENS vise à **préserver** la qualité des **sites**, des **paysages**, des **milieux naturels**, des champs naturels d'**expansion des crues** et assurer la **sauvegarde des habitats naturels**
- Les ENS doivent être **aménagés** pour être **ouverts au public**, **sauf exception** justifiée par la fragilité du milieu naturel.

Dans l'Hérault, un espace naturel sensible :

- présente une valeur **environnementale**, **paysagère**, et **sociétale**
- est un **lieu de découverte**, **ouvert gratuitement au public**,
- est **menacé et/ou rendu vulnérable**, en raison des **pressions anthropiques** (développement d'activités économiques, loisirs, transports...) ou naturelle (inondation, incendie et changement climatique...) qui s'y exercent



Les outils



- Foncier :

Droit de préemption exercé par le Département (ou par substitution par le Conservatoire du Littoral ou les communes) et **acquisitions amiables**

- Financier :



Part de la **Taxe d'Aménagement ENS**, obligatoirement **affectée** à cette politique (mécanisme de compensation).

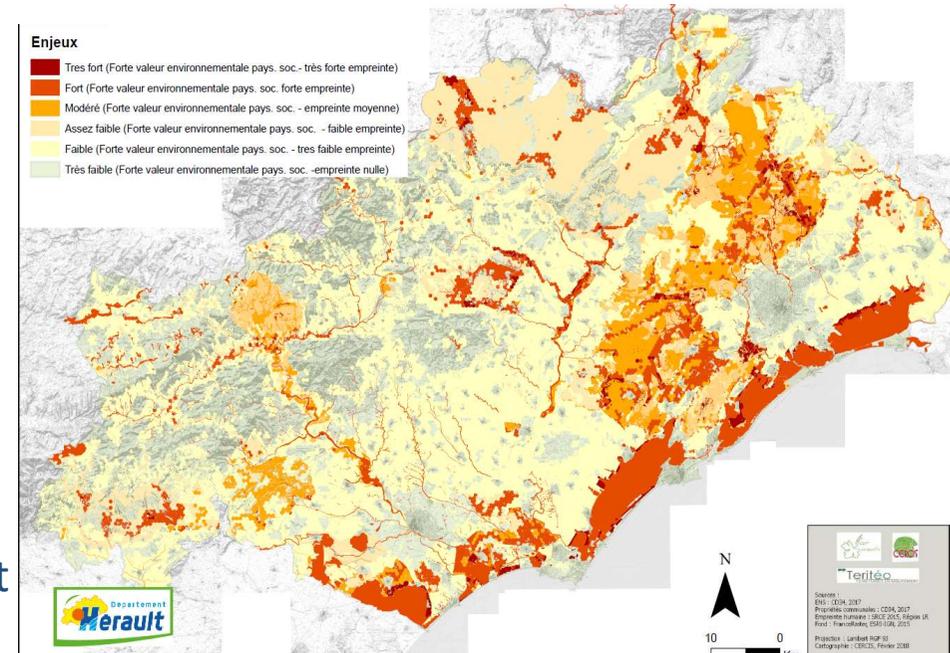
→ Elle sert à l'acquisition de terrains et à l'aménagement et l'entretien de tout espace naturel, boisé ou non, appartenant au Département, sous réserve de son ouverture au public



- Stratégique : Le Schéma départemental des ENS

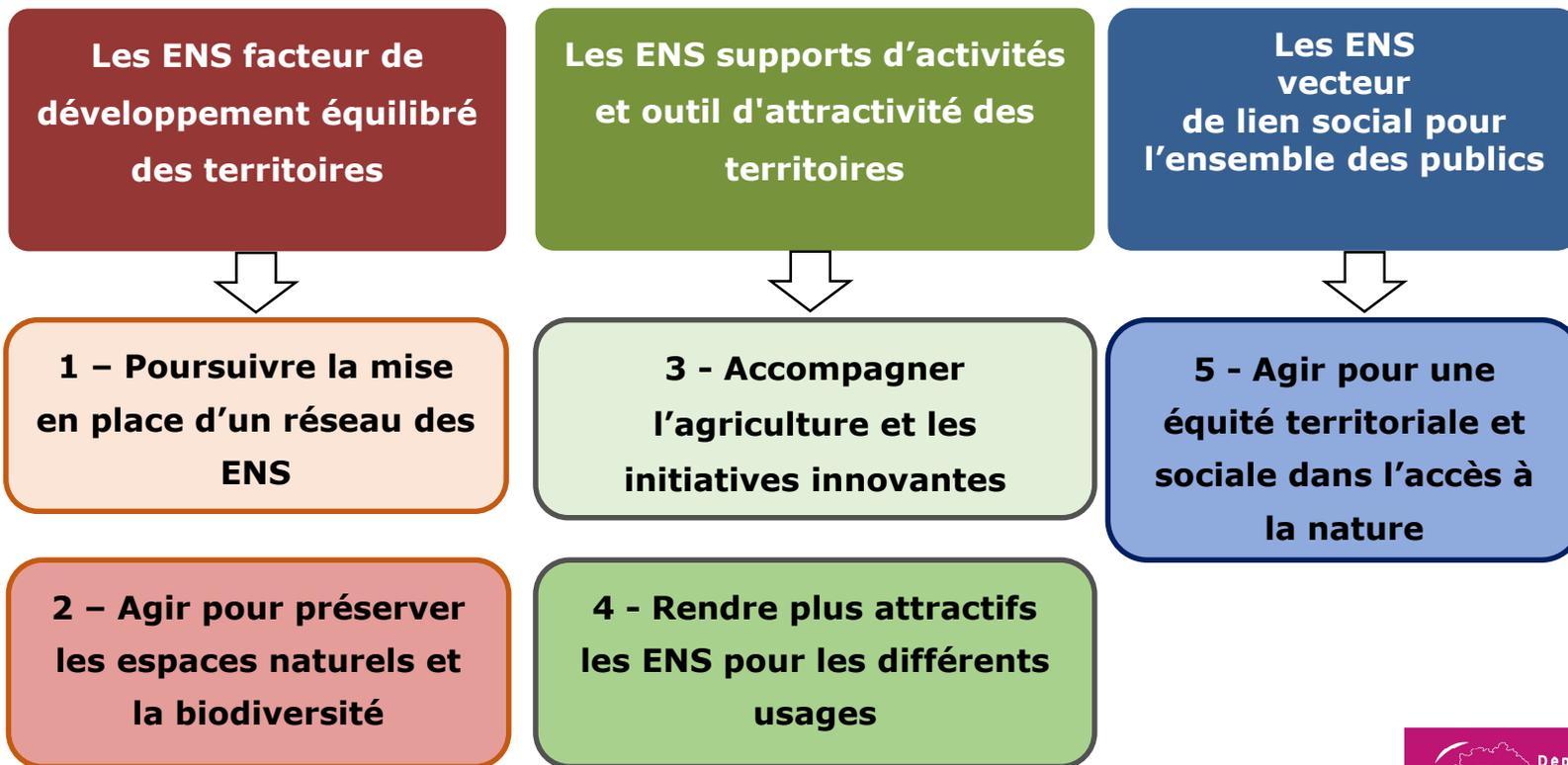
La politique ENS dans l'Hérault

- Les **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** constituent le **socle de la politique environnementale** du Département
- Une politique d'anticipation conduite depuis **40 ans pour répondre aux pressions anthropiques** exercées sur le territoire
- L'un des **13 engagements** du Président sur la mandature
- Un **Schéma des ENS** renouvelé sur la période 2023 - 2028



Le Schéma départemental des ENS 2023-2028

1 engagement fort, 3 orientations, 5 axes



Les objectifs de la politique ENS



➤ Environnementaux :

- préservation de la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, des champs naturels d'expansion des crues
- sauvegarde des habitats naturels, réservoirs de biodiversité et corridors écologiques



➤ Sociaux :

- ouverture gratuite à l'ensemble des publics
- réponse à un besoin accru de nature et d'activités de pleine nature
- supports d'intégration sociale et d'insertion

Les objectifs de la politique ENS



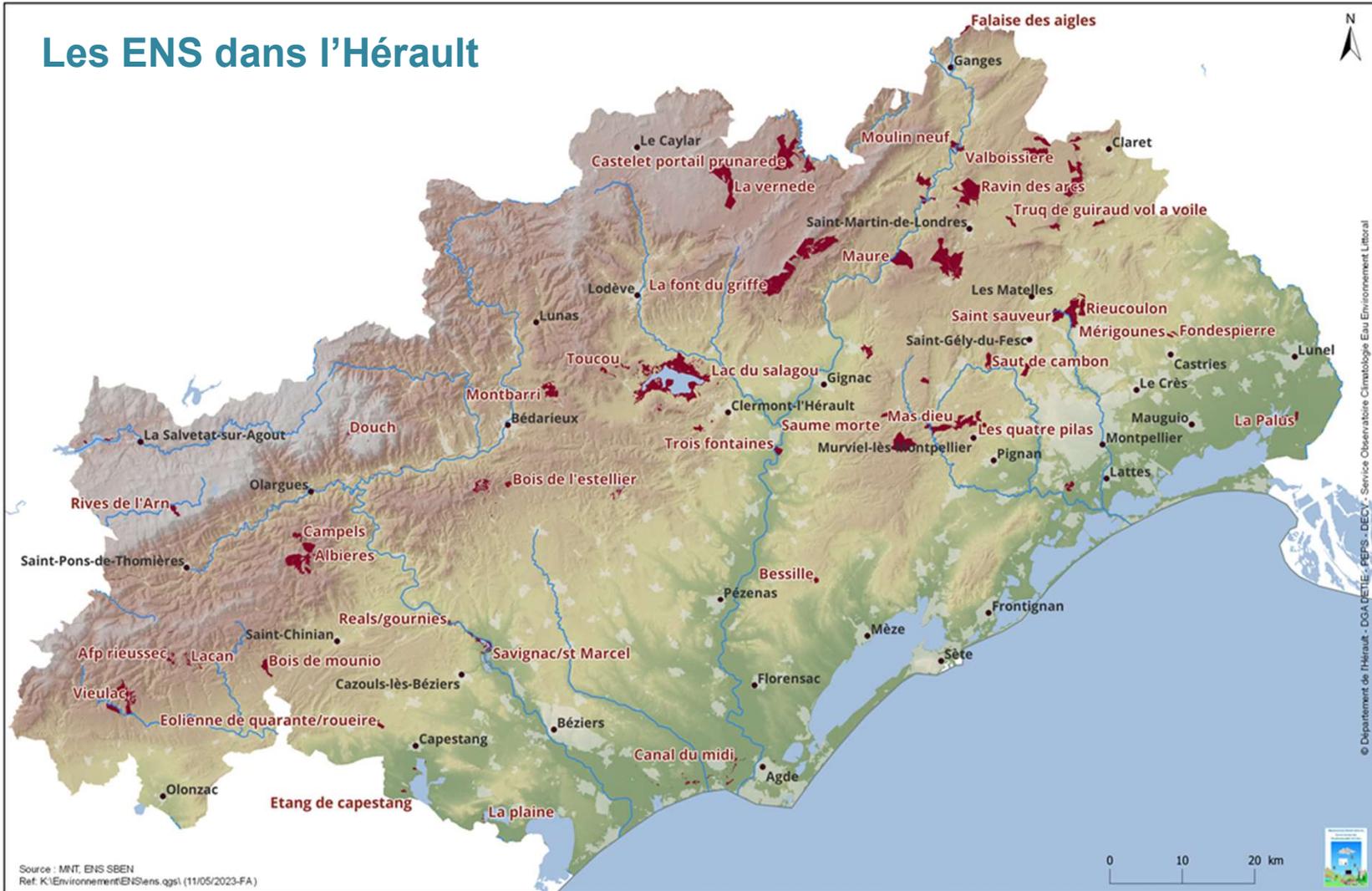
- **Supports d'activités** : attractivité touristique, pastoralisme, lutte contre le risque incendie, agriculture, chasse, pêche, sports de nature, recherche...



Et une adaptation aux enjeux actuels des territoires dans un contexte de crise systémique : climat, biodiversité, énergie ...



Les ENS dans l'Hérault



Les outils de valorisation



- La Maison Départementale de l'Environnement
- Un guide des espaces et domaines départementaux
- Un programme d'animation Hérault Nature
- Un outil numérique immersif et sensoriel : ENS 360°

<https://nature360.herault.fr/>



Les chiffres clés de la politique ENS

- **70% de la biodiversité nationale présente dans l'Hérault**
- **9 500 ha d'ENS** départementaux (soit environ 1,5 % du territoire) **dont 650 ha** de zones humides
- **110 sites** dont **60** équipés ouverts au public
- **6 400 ha** couverts par des plans de gestion (68%)
- **1 500 ha** d'ENS communaux acquis avec l'appui du Département
- **5 200 ha** occupés par l'agriculture (55%) dont **3 800 ha** occupés par l'activité pastorale (40%)
- **Un outil de sensibilisation** : la MDE
- **250 animations** gratuites/an (Hérault Nature, MDE)
- **1 million** de visiteurs par an





- 1. La politique ENS**
- 2. L'animation en faveur des zones humides**

Mission d'Animation en faveur des zones humides

- Portée depuis 2013 dans le cadre de sa politique de l'eau et des milieux aquatiques,
- Mission de « tête de réseau départementale » : le Département agit en tant que maître d'ouvrage sur les ENS et en accompagnement des maîtres d'ouvrages locaux (EPCI, EPTB)
- Avec l'aide de l'Agence de l'eau

Objectifs :

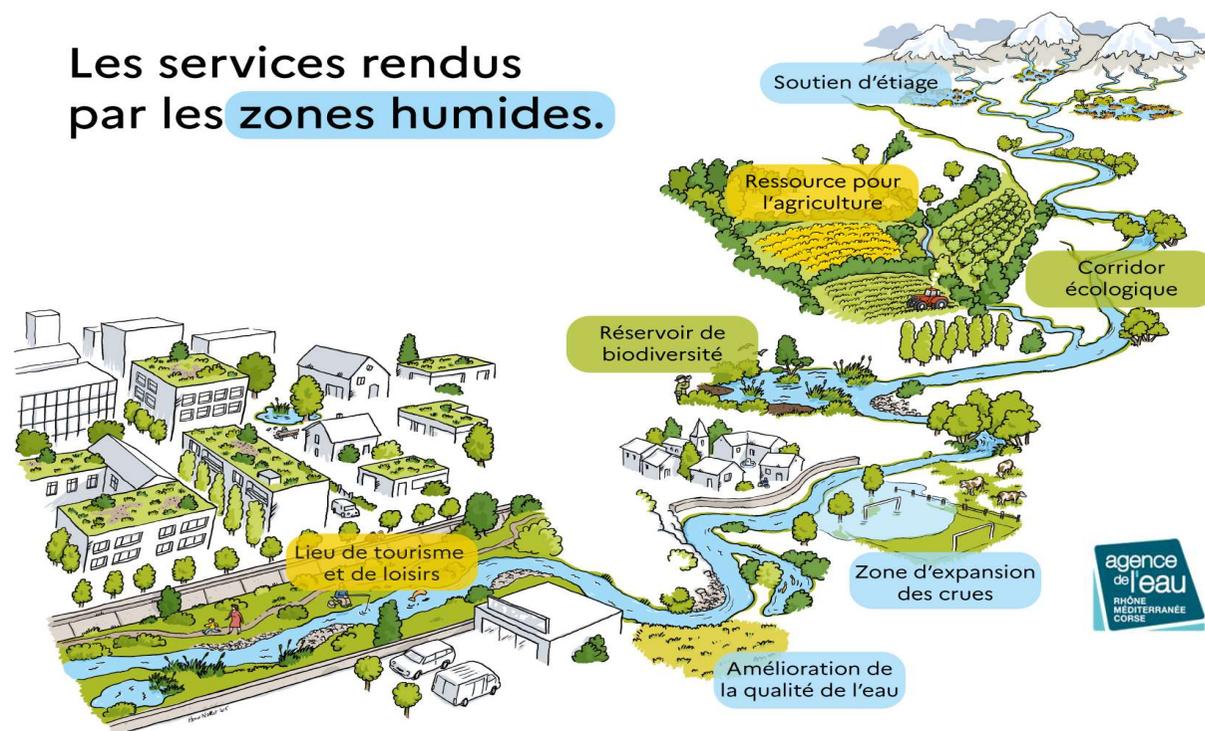
- Identifier des leviers d'action au niveau technique et financier
- Mettre en réseau les acteurs, organiser du retour d'expérience
- Impulser et maintenir une dynamique dans le temps.



Mission d'Animation en faveur des zones humides

La **Biodiversité** fait partie des principales fonctions des zones humides, mais les services qu'elles rendent sont bien **plus larges** :

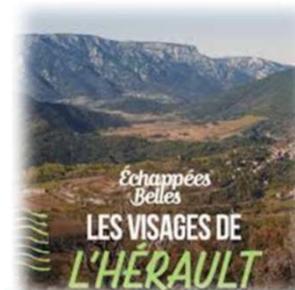
Les services rendus par les zones humides.



Mission d'Animation en faveur des zones humides

Des exemples de résultats :

- Meilleure intégration des enjeux « zones humides » dans les politiques départementales (ENS, Foncières...)
- Des méthodes de travail plus transversales en interne
- Des méthodes et des outils de travail partagés avec les acteurs locaux
- Des formations aux élus
- Des contributions techniques et financières permettant l'émergence de stratégies, de plan de gestion, de travaux
- Un partenariat renforcé entre les EPCI, les EPTB,
- Un groupe de travail qui se réunit 1fois/an, copiloté avec l'Agence de l'eau dans le cadre du Comité départemental de l'eau).



Mission d'Animation en faveur des zones humides

Sujet prioritaire pour les mois à venir :

- Porter une réflexion sur la **prise en compte de l'impact du changement climatique** sur les mesures de gestion et de préservation des zones humides littorales, en lien avec la stratégie départementale Hérault Littoral
- Avec les gestionnaires, les maîtres d'ouvrages locaux et les partenaires institutionnels



Crédits photo CC Clermontais



herault.fr

**SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN,
ÉCOLOGIE EN ACTIONS**